Table des matières

Chapitre I : Rappel de quelques principes de base 11

1. Taxes/impôts ou redevances ? 11
 1.1. Définitions 11
 1.2. Principales différences 13
 1.3. Nomenclature des taxes communales 14

2. Taxes directes ou taxes indirectes ? 18
 2.1. Définitions 18
 2.2. Conséquences sur le plan de l'effet dans le temps 19
 2.3. Illustrations 20
 2.3.1 – Les additionnels communaux 20
 2.3.2 – La taxe « *sur les pylônes GSM* » 20
 2.3.3 – La taxe sur immeubles inoccupés 22
 2.3.4 – La taxe (provinciale) sur le captage d'eau 22
 2.3.5 – La taxe sur la force motrice 23

3. Principes constitutionnels et principes généraux de droit fiscal applicables en fiscalité communale 25
 3.1. L'article 159 de la Constitution 25
 3.2. Principe d'égalité et de non-discrimination 27
 3.3. Principe d'annualité de l'impôt 91
 3.4. Le principe de non-rétroactivité 92
 3.5. Principe de légalité et d'autonomie en matière fiscale : l'article 170 de la Constitution 95
 3.6. Principes généraux de droit et de bonne administration 116
 3.7. Le RGPD 119

Chapitre II : Elaboration d'un règlement-taxe 125

1. L'adoption du règlement-taxe 125
 1.1. L'autorité compétente 125
 1.2. La procédure d'adoption 126
 1.3. L'autorité de tutelle 129
 1.4. L'avis du Directeur financier 131

2. La publicité du règlement-taxe 133
2.1. Mesures de publicité (L-3321-1 et L-3321-2 CDLD) 133
2.1.1 – Régime antérieur au 1er juillet 2025 133
2.1.2 – Régime à partir du 1er juillet 2025 – Evolution et historique 143
2.1.2.1. Décret du 28 mars 2024 143
2.1.2.2. Le décret du 05 septembre 2024 154
2.1.2.3. Modifications apportées par le décret du 30 mai 2025 157
2.2. A titre informatif – Brèves comparaisons 162
2.2.1 – En région flamande 162
2.2.2 – En région de langue allemande 164
2.3. Mode(s) de preuve (jusqu'au 30 juin 2025) – Le registre 165
2.3.1 – Principes 165
2.3.2 – Modalités de preuve de la publication 167
2.3.3 – Charge de la preuve 168
2.3.4 – Quelles mentions faire figurer lors de l'annotation du registre ? 168
2.3.5 – Annotation « *le premier jour de la publication* » 174
2.3.6 – Quelle forme doit prendre le registre ? 180
3. Le recours devant le Conseil d'État (annulation) 183
3.1. Délai de recours et objet 183
3.2. Effet d'un arrêt de rejet du Conseil d'État 183
4. Structure et motivation des règlements-taxes 184
4.1. La structure d'un règlement-taxe 184
4.2. La « *motivation* » du règlement-taxe 192
5. L'interdiction d'établir une taxe reposant sur les éléments essentiels déterminant la base de l'impôt sur les revenus (article 464 du CIR 1992) 212
5.1. Texte légal 212
5.2. Principes 213
5.3. Evolution en jurisprudence 215
5.4. Modifications 219
Chapitre III : La procédure de taxation 221
1. La déclaration et le recensement 221
1.1. Le recensement 221
1.2. La déclaration 229
1.3. Les moyens de contrôle 231
1.4. Les procès-verbaux (mode de preuve) 238

1.5. Quel est le sort de preuves obtenues irrégulièrement ? 245

2. La procédure d'enrôlement (ou taxation) d'office 250

2.1. La base légale 250
2.2. Quelles sont les conditions du recours à la taxation d'office ? 250
2.3. La taxation d'office est-elle facultative ? 260
2.4. Quelles sont les conséquences d'une taxation d'office ? 261
2.5. Nécessité d'une décision de maintien de la taxation d'office en cas de réponse/contestation du redevable ? 262
2.6. Quant aux majorations : parentés (ou non) avec les accroissements fiscaux ? 263

3. L'enrôlement de la taxe 268

3.1. La procédure d'enrôlement de la taxe 268
3.2. L'envoi et les mentions de l'avertissement-extrait de rôle 280
3.3. Spécificités- Enrôlement annuel ou selon une autre fréquence 288
3.4. Mention de l'AER : identité du redevable 289
3.5. Spécificités – Indivisions 291
3.6. Quant au régime de solidarité 294
3.7. Spécificités – Cession d'immeuble 298

Chapitre IV : Le contentieux 299

1. Le contentieux administratif – La réclamation 299

1.1. Les conditions de recevabilité 299
1.2. L'instruction de la réclamation 320
1.3. La décision du Collège communal 324

2. Le contentieux judiciaire 327

2.1. La recevabilité 327

2.1.1 – Forme et délai du recours 327
2.1.2 – Quel est l'objet du recours judiciaire ? 329
2.1.3 – Un recours judiciaire peut-il être introduit en l'absence de décision du Collège ? 334
2.1.4 – L'irrecevabilité de la réclamation peut-elle être soulevée pour la première fois par la Commune au stade judiciaire ? 336

2.2. Quelques questions de procédure 339

2.2.1 – La demande nouvelle (art. 807 CJ) 339
2.2.2 – L'indemnité de procédure 342
2.2.3 – La Tierce opposition 345
2.2.4 – La représentation en justice et l'appel par la Commune 346

2.2.5 – Appel et indemnité de procédure maximale 351
2.2.6 – Constat d'inconstitutionnalité sur pied de l'article 159 Const et « *fait nouveau* » 352
2.3. Le ré-enrôlement et/ou la cotisation subsidiaire 353
2.3.1 – Le texte légal 353
2.3.2 – La procédure de ré-enrôlement (art. 355 CIR 92) 354
2.3.3 – La cotisation subsidiaire (art 356 CIR 92) 356